

La lettre d'info des Généralions Futures

généralions
FUTURES
www.mdrgf.org

Mouvement pour les Droits et le Respect des Généralions Futures - LI11 - Janv-Avril 07



EDITO

Grenelle: négociations ou simple débat? A suivre...

“En mars dernier, en pleine campagne présidentielle, l'Alliance pour la planète a auditionné les candidats sur leur programme environnemental. C'est à ce moment-là que N. Sarkozy a repris à son compte l'idée avancée par l'Alliance d'organiser un Grenelle de l'environnement. Presque 40 ans après les accords qui ont suivi mai 68, les écologistes attendent que ce Grenelle soit à la hauteur de son fameux précédent. Un moment privilégié de négociations qui engage toutes les parties prenantes : Etat, collectivités, syndicats, patronat et associations environnementales. Les ONG ne souhaitent pas une simple conférence à

l'issue de laquelle le gouvernement rendrait publiques des mesurètes mais une véritable négociation forte. Le MDRGF tient toute sa place dans ces échanges en participant aux travaux des groupes 3 et 4 (voir p.7). Je serai négociateur du groupe de travail 'officiel' 3 et participerai également à la 'Cellule Grenelle' qui coordonne le travail des associations de l'Alliance. Comme vous, j'espère que tout ceci ne sera pas que de la poudre aux yeux et permettra de déboucher sur un certain nombre de mesures significatives. Pour qu'il en soit ainsi nous avons besoin de votre vigilance!”
F. Veillerette
Président du MDRGF



Législations et politiques

Des années charnières

**AGRICULTURE
BIO** p. 2

Interview du secrétaire national de la FNAB

**LEGISLATION
PESTICIDES** p. 3

Europe et France, où en sommes nous?

**SEMAINE SANS
PESTICIDES** p. 5

Le bilan de 2007 et les perspectives

Agriculture Bio: le nouveau réglement européen

www.fnab.org



Vincent Perrot,
Secrétaire Général
de la FNAB

Un nouveau règlement concernant l'agriculture biologique a été voté en conseil des ministres. De quoi s'agit-il?

Il s'agit de remplacer le règlement existant à partir de 2009. Les grandes lignes de ce futur règlement ont été adoptées définitivement le 12 juin dernier. Les règlements d'application, plus techniques, sont encore en chantier.

Quelles problèmes ou quels risques posent ce nouveau règlement ?

Le problème le plus évident est la tolérance de 0,9% d'OGM dans la bio, à l'instar du conventionnel. La profession, de même que le Parlement européen, demandaient que la bio reste en dessous du seuil de détection fiable. L'autre problème est la disparition de la subsidiarité qui permettait à un Etat membre, de faire mieux que la réglementation européenne. Pour nous, cela signifie vider la marque AB de ses spécificités, alors que celles-ci avaient été plébiscitées par les producteurs bio lors de leur adoption. Je vois deux

risques de dérive également: la possibilité offerte par le texte aux Etats membres de faire moins bien que la réglementation, sans que l'on sache quelles seront les règles de cette "flexibilité" et puis, la possibilité d'indiquer la nature bio d'un ingrédient dans un produit, même s'il est noyé dans des ingrédients conventionnels, est contraire à toute logique bio (dans un yaourt à la fraise, choisir une fraise bio et du lait conventionnel n'a aucun sens puisque le lait bio existe!), et nous fait craindre quelques dérives publicitaires.



Comment le consommateur pourra-t-il dès lors être certain que la bio qu'il achète reste une bio de qualité?

Le futur règlement n'est pas encore opérationnel, puisque les annexes techniques ne sont pas finalisées: celles-ci pourraient peut-être réduire certains flous, et nous ferons tout pour influencer leur contenu, à Paris et Bruxelles. Ensuite, le futur règlement n'interdit pas aux marques privées, comme

Alors qu'a été voté ce 12 juin le nouveau règlement européen sur l'agriculture bio, le MDRGF s'entretient avec la Fédération Nationale de l'Agriculture Bio sur ce sujet.

celles qui existent déjà en Allemagne et au Royaume Uni, de faire mieux et de faire savoir: lors de leur dernière Assemblée Générale, les adhérents de la FNAB ont demandé à notre fédération de travailler à une marque privée qui reprendrait à minima les spécificités françaises contenues dans la marque AB. Cette marque pourrait, si nécessaire, être un nouveau repère pour le consommateur français.

Pour conclure, en tant que citoyen comment agir pour promouvoir une bio de qualité?

On peut écrire à son député pour lui demander d'être vigilant et exigeant, notamment lorsque la loi de coexistence OGM reviendra sur le tapis. Les citoyens peuvent également écrire à leurs ministres de l'agriculture et de l'écologie pour leur faire connaître leur attachement à une bio pleine de sens et tendant vers l'excellence environnementale et sociale. Ils peuvent enfin aider nos structures à fonctionner mieux et accomplir leurs missions de développement et de promotion de la bio.

Organisme Génétiquement Modifié

www.detectivesOGM.org

Découvrez l'entretien du MDRGF avec Magali Ringot, responsable de la campagne OGM pour Greenpeace France.



On parle beaucoup des OGM, de quoi s'agit-il?

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont des organismes vivants dont on a modifié artificiellement le patrimoine génétique. En fait on crée un organisme vivant qui n'existe pas à l'état naturel en insérant un gène d'une espèce dans une autre. Contrairement à la sélection végétale qui est une pratique paysanne millénaire, la manipulation génétique, (ou transgénèse), franchit la barrière d'espèces, ce qui permet d'insérer un gène de poisson dans des fraises. Il faut distinguer les OGM en

coles destinés à l'alimentation animale. Ces OGM sont des « plantes à pesticides »: soit elles résistent à un herbicide (ex soja RoundUp Ready) soit elles produisent en continu un insecticide (ex. maïs Bt).

Quelles sont les risques majeurs liés aux OGM?

Les OGM de plein champ, ou Plantes Génétiquement Modifiées, menacent la biodiversité. En se disséminant dans l'environnement, ils polluent le patrimoine génétique naturel de manière incontrôlable et irréversible. Cette pollution génétique rend à terme impossible le choix d'une alimentation et d'une

aux pesticides chez les insectes, impact sur les insectes non ciblés etc. Sur le plan sanitaire, les OGM posent des risques certains mais n'ont quasiment pas été évalués et jamais sur le long terme ! Le peu d'études qui existent sont en général celles des entreprises qui demandent l'autorisation des OGM et ne sont pas rendues publiques. Certaines études, comme celles sur le maïs MON863 sur des rats, montrent des effets potentiellement toxiques sur les reins et le foie. Mais, l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments a donné son feu vert à l'autorisation des OGM.

Quel est aujourd'hui la position de la France sur ce sujet?

Le gouvernement français depuis quelques années est très pro-OGM. Il vote systématiquement en faveur des nouvelles autorisations d'OGM au niveau européen et ferme les yeux sur le développement des cultures d'OGM en France, en dehors de tout cadre légal. Contrairement au gouvernement, la population française est très clairement en faveur d'un moratoire (86% des Français et plus de 60% des agriculteurs).

Interview en entier sur mdrgf.org 3

Legislations: Europe et France

<http://www.mdrgf.org>

Le MDRGF vous informe sur les prochaines échéances réglementaires en cours.



Etat des lieux sur l'évolution de la réglementation

Le 6^{ème} Programme d'action pour l'environnement signé par la Commission et le Parlement européen en 2002 prévoit une Stratégie thématique pour l'utilisation durable des pesticides, dont le but est de compléter le cadre législatif existant et de cibler la phase d'utilisation des pesticides (cf. lettre d'info 11). Cette Stratégie thématique s'accompagne d'une proposition de Directive cadre pour l'utilisation durable des pesticides, et d'un Règlement révisant la Directive 91/414 concernant la mise sur le marché des pesticides. L'objectif de la Directive est de légiférer sur l'utilisation générale des pesticides, et celui du Règlement de légiférer sur l'autorisation des substances actives et l'homologation des pesticides. Ces deux textes ont déjà fait l'objet d'une proposition de la Commission européenne, et sont en cours de discussion eu sein du Parlement européen. Le vote de celui-ci devrait intervenir en septembre prochain avant toute décision finale. C'est donc

maintenant qu'il faut agir, et c'est pourquoi le MDRGF exerce une action d'information auprès des eurodéputés, en leur soumettant des propositions d'amendements dans le but d'améliorer les textes proposés et de parvenir à une véritable réduction des pesticides. Plusieurs actions sont en outre prévues dans les semaines et les mois à venir. Dans l'objectif d'informer les députés européens qui voteront à l'automne prochain les futurs textes, le MDRGF leur transmet régulièrement des informations et les rencontre notamment au parlement européen (voir ci-contre). Par la suite lors du vote en assemblée plénière de la rentrée, le MDRGF prévoit des actions de sensibilisation en direction des élus mais aussi du public avec l'organisation notamment d'une conférence, d'une action devant le Parlement européen de Strasbourg pour insister sur la nécessité de réduire l'utilisation des pesticides, et sur les enjeux de ces différentes réglementations. Pour plus d'information sur ce dossier rendez-vous sur le site du MDRGF.

Dernières nouvelles

Le 3 juillet dernier le MDRGF s'est rendu au parlement européen à Bruxelles à la demande de Madame la Député Marie-Hélène Aubert (groupe des Verts) où F. Veillerette a présenté, devant des représentants d'ONG telles que PAN-Europe et le BEE, son ouvrage et où Mme Breyer, rapporteur pour le règlement concernant la mise sur le marché des pesticides a fait un point sur les procédures en cours.



Après une matinée de réflexion, nous avons déjeuné avec Mme la députée pour prolonger les débats. Nous avons eu l'occasion de croiser et de discuter, dans l'après-midi, avec d'autres représentants du parlement européen dont des membres du Groupe des Chrétiens démocrates. Il est fort probable que nous puissions à la suite de cela rencontrer, lors d'un séminaire, certains de ces élus. A suivre...

Semaine pour les alternatives aux pesticides

www.semaine-sans-pesticides.com

Vers une 3ème semaine pour les alternatives aux pesticides? L'ACAP a dit OUI...



PHOTOS

210 évènements partout en France !

La 2ème édition de la semaine sans pesticides s'est tenue du 20 au 31 mars dernier. A l'initiative de l'ACAP et coordonnée par notre association, cette action a pour but d'informer et de sensibiliser aux dangers des pesticides et de proposer des alternatives à leur utilisation. Alors que pour la 1ère édition en 2006, 60 organisations avaient mené près de 90 actions; cette année, plus de 120 organisations, 130 exploitants agricoles et jardiniers ainsi que des jardinerie et des collectivités proposaient un programme de 210 actions. Des actions ont eu lieu dans toutes les régions de France (sauf Corse et Basse Normandie). Des grandes métropoles (Paris, Lyon, Lille, Bordeaux, Toulouse...) aux villes moyennes (Poitiers, Clermont, La Rochelle, Colmar, Lorient,...) ou en campagne, cet évènement a mobilisé populations urbaines et rurales dans un même élan.

Un programme varié, un public nombreux

De nombreuses conférences avec des scientifiques de renom (D. Belpomme, GE Séralini...), 60 projections de films, des débats...près de 80 portes ouvertes bio, jardins naturels, 20 expositions ou encore des spectacles. Ces actions ont rassemblé plus de 20000 personnes, un public nombreux et divers : élus, espaces verts, jardiniers amateurs ou pro, agriculteurs conventionnels, biologiques, en bio-dynamie, près de 1000 élèves de tous âges...

La semaine sans pesticides à l'étranger !

Une des grandes satisfactions de est la participation d'associations :

étrangères notamment en Italie et en Hollande.

Des réseaux investis

Parmi les associations participantes, 60 faisaient partie de l'ACAP (dont 15 ont rejoint le collectif pour l'occasion). D'importants réseaux ont participé à cette semaine : la LPO, les Centres Permanents d'Initiatives à l'Environnement, Nature et Progrès, Les Amis de la Terre, les groupes d'agriculteurs Biologiques ... Outre le milieu associatif, des collectivités locales et des jardinerie ont participé à l'évènement et organisé la promotion des alternatives aux pesticides : c'est le cas des Comités de bassin versant du Trégor-Léguer (Côtes d'Armor) ou de l'enseigne de jardinerie Botanic qui ont accentué leur démarche éco jardinier.

Vers une 3ème semaine sans pesticides ?

Le bilan positif de cette année a incité les membres de l'ACAP à reconduire l'évènement en 2008. La réunion du 11 juillet en a décidé... La semaine sans pesticides se tiendra donc du **20 au 30 mars 2008** Nous espérons que cette action vous intéresse, si c'est le cas, n'hésitez pas à mobiliser d'ores et déjà les associations locales, les collectivités, les jardinerie, agriculteurs, jardins familiaux, écoles, afin que l'an prochain, tous ces acteurs se mobilisent.

Retrouvez un bilan complet et des photos de la 2nde édition sur le site de la semaine : semaine-sans-pesticides.com. Contactez nous à : semainesanspesticides@free.fr

Abeilles: où en sommes nous?

www.mdrgf.org

Le MDRGF interview Jeanie Kievits, experte sur le dossier abeille au niveau européen.



Retrouvez l'interview complet sur mdrgf.org - Dossier pesticides 12

Comment sont évalués aujourd'hui les pesticides?

Les produits phytosanitaires font l'objet d'une double autorisation ; la 1ère de niveau européen, la 2nde de niveau national. L'évaluation européenne concerne les substances actives, l'évaluation nationale concerne les produits formulés (tous les détails sur mdrgf.org dossier pesticides

Est-ce que les tests abeilles sont suffisants pour pallier aux risques liés à ces substances?

Non car aucune étude n'est prévue pour évaluer les effets chroniques, létaux ou sublétaux, de ces molécules. Or de telles études sont nécessaires pour les insecticides TS (Regent par exemple) car ceux-ci sont présents dans les pièces florales, pollen et nectar, pendant toute la durée de la floraison. Par ailleurs certains tests figurant dans les rapports d'évaluation posent question aux apiculteurs. Exemple : l'intégrité du comportement de l'abeille est évaluée au travers de tests en tunnel. Ces tunnels

ont généralement 10m de long. A cette distance, l'abeille s'oriente à vue et n'utilise pas le comportement d'orientation par rapport au soleil ni le mécanisme de la danse, avec lesquels elle s'oriente sur de longues distances. Or, des études scientifiques montrent que le comportement d'apprentissage associé à cette orientation sur de longues distances est altéré par les substances neurotoxiques.

Quelles sont alors les demandes des associations et scientifiques pour renforcer ces tests?

En ce qui concerne l'évaluation du risque 'abeilles', nous souhaitons que soient revus les schémas d'évaluation et qu'ils intègrent des études portant sur la toxicité chronique, létale et sublétale, des substances et des produits persistants et hautement toxiques pour l'abeille. Plus généralement, nous demandons que l'évaluation comporte au minimum une revue de la littérature scientifique existante ainsi qu'un examen critique des tests fournis par le notifiant. Nous souhaitons qu'à l'occasion de la révision de la directive 91/414/CE, cette ouverture soit prévue.

Quelles sont les échéances à venir ?

Les échéances sont longues. Un nouveau schéma d'évaluation du risque 'abeilles' est à l'examen. Une fois finalisé, il devra être intégré par l'autorité européenne au niveau des annexes de la Directive. Tout cela prendra de longs mois et plus probablement des années. En attendant il faut que les associations et les syndicats restent attentifs et mobilisés pour défendre des évaluations adéquates.

NEWS : PARAQUAT

Le Tribunal de première instance des Communautés européennes a annulé ce 10 juillet la directive de l'UE autorisant l'herbicide paraquat de Syngenta.

La Suède, soutenue par le Danemark, l'Autriche et la Finlande, avait introduit un recours devant ce Tribunal en demandant l'annulation de la directive 2003/112 inscrivant le paraquat dans l'annexe I comme substance autorisée sous certaines conditions.

La Cour a considéré que la décision d'autorisation du paraquat n'a pas suffisamment tenu compte du lien entre le paraquat et la maladie de Parkinson, ainsi que d'autres effets de la substance sur la santé des travailleurs et des animaux sauvages.

>>> + d'infos sur mdrgf.org



Dériveur thermique à Lannion



Défilé de masque à gaz à la ferme du Goupil



Affichage municipal à Poitiers



Formation sur les dangers des pesticides

Le Grenelle de l'environnement

<http://legrenelle.lalliance.fr>



PARTENAIRES

Le MDRGF donne la parole à une entreprise responsable: aujourd'hui PATAGONIA

Patagonia est née d'une petite entreprise qui fabriquait du matériel destiné aux grimpeurs. Elle a étendu son activité en fabriquant des vêtements de sports de plein air.

L'attachement pour les espaces sauvages lui a donné la volonté de se battre pour les préserver. Ainsi, Patagonia s'engage pour lutter contre le processus de déclin manifeste de la santé environnementale de la planète.

Patagonia sait que les activités de l'entreprise participent à la pollution qu'engendrent la conception et la vente de leurs produits. C'est pourquoi ils travaillent assidûment à la réduire. Ainsi, ils utilisent du polyester recyclé pour fabriquer bon nombre de leurs vêtements, ils n'emploient que du coton bio, ainsi que du chanvre et de la laine traitée sans chlore. Ils proposent le recyclage de leurs vêtements et même le recyclage des polaires de leurs concurrents. Plus du 1/4 de leurs produits été 2007 sont ainsi recyclables, pourcentage passant au 1/3 de la collection hiver 2007.

La société reverse annuellement 1% de son chiffre d'affaires à des associations environnementales. Depuis 1985, plus de 29 millions de dollars ont été reversés à des associations. Pour convaincre d'autres entreprises de faire de même, Patagonia a créé le club 1% pour la planète, club rassemblant les entreprises qui consacrent 1% de leur chiffre d'affaires à la protection de l'environnement. 7

Les associations en ordre de marche

Le processus de négociation dit 'Grenelle de l'environnement' a connu des débuts hésitants : lourdeur de la mise en route, flou de l'organisation, changement de Ministre... Mais désormais les choses se mettent en place.

Le calendrier des négociations est maintenant connu. 4 séances de négociations vont avoir lieu entre le 16 juillet et fin septembre 2007 pour les 6 groupes de travail officiels :

- 1: "Lutter contre les changements climatiques et maîtriser l'énergie"
- 2 : "Préserver la biodiversité et les ressources naturelles"
- 3: "Instaurer un environnement respectueux de la santé".
- 4 : "Agriculture, distribution : favoriser des modes de production et de consommation durables".
- 5 : "Construire une démocratie écologique".
- 6 : "Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité"

La place du MDRGF. Le MDRGF participe à ces négociations sans illusions excessives mais dans un esprit constructif et en prenant toute sa part dans les travaux en cours aux côtés des autres ONG de l'Alliance pour la Planète. Le MDRGF est représenté

dans les groupes de travail interne de l'Alliance travaillant sur les thèmes 3 et 4. F. Veillerette est négociateur et coordinateur dans le processus officiel de négociation dans l'atelier 3 où nous sommes force de propositions et nous participons activement aux travaux de l'atelier 4, sur les questions agricoles, afin de préparer la plate-forme de propositions de l'Alliance

Les ONG de l'Alliance mais aussi FNE et la Fondation Nicolas Hulot se sont réparti les sièges dans les divers groupes de négociation et les premières réunions de négociations officielles vont commencer dès lundi 16 juillet pour l'atelier 4 agriculture. Jeudi 19 aura lieu la première réunion officielle de l'atelier 3 'santé -environnement'.

Vous serez tenu au courant de l'avancement des travaux en continu par l'intermédiaire d'un blog créé à cet effet sur le site de l'Alliance: <http://legrenelle.lalliance.fr>

A bientôt pour plus de détails !



>>> Retrouvez-nous sur www.mdrgf.org

BENEVOLAT

Pour faire avancer les choses, le MDRGF a besoin de vous ! Saisies administratives à Paris, distribution de plaquettes chez vos commerçants (biocoop et autres magasins bio...), recherches sur le web etc. Nous recherchons aussi des personnes ayant de solides compétences en traitement d'images vidéo, en programmation Internet, en agronomie... Si ça vous tente n'hésitez pas à contacter Nadine à mdrgf2@wanadoo.fr ou par téléphone au 01 45 79 07 49... A bientôt!

Soutenez le MDRGF

Pour préserver l'avenir des générations futures nous devons agir dès aujourd'hui. Rejoignez-nous et soutenez nos actions ! Vous serez informé régulièrement de notre travail. MERCI de ce soutien !

Nom : _____
 Adresse: _____

 Tel : _____
 Fax : _____
 E-mail : _____
 Site web : _____

- Adh. chômeur ou bas salaire : 10€
- Adhésion de base : 25€
- Adhésion de soutien : 50€
- Don libre de.....€ au MDRGF

- Je souhaite devenir bénévole
- Je souhaite recevoir un bon de commande des publications du MDRGF: des DVD "Pesticides, non merci", des livres "Pesticides, révélations sur un scandale français"...

Coupon à retourner accompagné de votre règlement au MDRGF:
40 rue de Malte, 75011 Paris
Tel/Fax: 01 45 79 07 59
mail: mdrgf2@wanadoo.fr

FONTAINE LAVAGANNE EN FETE!!!

A l'automne, le MDRGF organise des portes ouvertes chez Georges Toutain, son Président d'Honneur. Cette année on a décidé de donner une nouvelle dimension à l'événement ... Georges fêtera ses 50 ans de carrière! Ainsi, les vergers seront en fête!!! Au programme : Visites commentées des vergers et du jardin, bio bien entendu, marché bio sur la place du

village, conférences, expos, stands dans la salle des fêtes du village, associé à l'événement. Avec les bio de Picardie, venez rencontrer des agriculteurs, déguster des produits du terroir, apprendre à presser le cidre, discuter avec des associatifs... Rendez-vous les 29 et 30 septembre dans l'Oise à Fontaine Lavaganne. + d'infos sur mdrgf.org ou auprès de Georges au 03 44 46 20 92

A VOIR



"Alix aux pays Gènes"

Docu. de 43 min. de O. Guérard - Zeugma film

" Dans une montgolfière, sur la route des vents, des pollens et des abeilles. Je vous invite à un voyage au cœur d'une nature avec comme escale les OGM dans notre agriculture. Je parle, je parcours et me pose à la rencontre de terres, d'agriculteurs, d'abeilles, et de scientifiques. Pour m'extraire du cercle de la science, j'ai construit une narration spontanée et incisive afin de vous raconter avec cœur et raison la transgénie". Okinawa Guérard. Un film attachant où vous retrouverez M. Séralini, M. Vélot... Une autre façon d'aborder les OGM.

Agenda

- > 19/07: 1ère réunion du groupe 3 du Grenelle (voir p.7)
- > 27/08: Université d'été d'ATTAC
- > 08/09: Conf. "Pesticides et biodiversité", Ch. Pacteau membre du MDRGF, à Mur de Bretagne, foire Bio Zone.
- > 09/09: Conf. de F. Veillerette avec le GAB 17
- > 11/09: Vote au parlement européen (voir p.4)
- > 12/09: Conf. de F. Veillerette à Pont Audemer (76)
- > 15/09: Conf. de F. Veillerette en Haute-Marne.
- > 23/09: Conf. de F. Veillerette, foire bio de Crost (05).
- > 28/09: Conf. de F. Veillerette ou F. Nicolino avec Biobourgogne sur "Pesticides révélations ...".
- > 29/09-30/09: Fontaine lavaganne en Fête! (ci-dessus)

Agenda susceptible d'évoluer